



# CAHIER DES CHARGES FORMATION

<b>THÈME DE LA FORMATION</b>	<b>SXZAJ - L'élaboration du règlement de voirie</b>
<b>PUBLIC VISÉ</b>	
Responsables du patrimoine de voirie, responsables du service voirie, responsables d'une unité territoriale routière, directeurs et directrices des services techniques.	
<b>OBJECTIFS</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les objectifs et les limites d'un règlement de voirie.</li><li>- Traduire les orientations stratégiques d'usage de l'espace public dans un règlement de voirie.</li><li>- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants sur les réseaux.</li><li>- Permettre une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers.</li></ul>	
<b>CONTENUS PÉDAGOGIQUES</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- la définition, la délimitation, la classification et la consistance du domaine public,</li><li>- le régime juridique du domaine public, les incidences sur le rôle et les actes de son gestionnaire,</li><li>- les procédures d'établissement d'un règlement de voirie,</li><li>- la coordination lors de travaux de voirie,</li><li>- les responsabilités et droits des occupants du domaine public,</li><li>- l'occupation privative et l'exploitation commerciale sur le domaine public : terrasses, stationnement,</li><li>- les droits et obligations des riverains,</li><li>- la responsabilité pénale des gestionnaires.</li></ul>	
<b>ORGANISATION</b>	
2 jour. 6h par jour hors temps de pause. Début à 9 h 00.	
1 jour (6h) à distance étalé sur une période de 6 semaines (2 semaines avant et 4 semaines après le présentiel)	
<b>MODALITES PEDAGOGIQUES</b>	
<p><b>Présentiel</b> : apports théoriques et méthodologiques, échanges d'expérience, études de règlements de voirie existants.</p> <p><b>A distance</b> : en amont du présentiel : ressources à consulter et réalisation pour les stagiaires d'un test de connaissances. Echange entre stagiaires et/ou l'intervenant.e sous forme d'une e-communauté de stage accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT. Pour accéder à la plateforme, la connexion se fait via le lien suivant : <a href="https://formadist.cnfpt.fr/gestion">https://formadist.cnfpt.fr/gestion</a> avec un compte formateur-tuteur (compte différent du compte apprenant).</p> <p>L'animation de la e-communauté de stage se déroule sur 6 heures de e-tutorat réparties sur la période programmée sur la plateforme Formadist, soit en moyenne 10/15min de connexion 2/3 fois par semaine.</p> <p>Pour accompagner les stagiaires dans leur connexion à Formadist, vous pouvez les orienter vers le support Formadist au téléphone 0800 100 310.</p>	
<b>DISTANCIEL : ROLES ET MISSIONS DU FORMATEUR-TUTEUR</b>	
<p><b>Pendant toute la durée de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Présenter aux stagiaires l'intérêt du distanciel pour les objectifs de la formation et les échanges.</li><li>• Veiller et rappeler dans les échanges l'esprit de bienveillance, de respect des personnes et l'absence de jugement de valeurs.</li><li>• Apporter des conseils quant à la consultation des ressources de l'e-formation le cas échéant.</li><li>• Poster des « Actualités ».</li><li>• Poser des questions aux stagiaires via « Partager et échanger ».</li><li>• Répondre aux questions des stagiaires.</li><li>• Partager des ressources, des outils complémentaires dans « Contribuer ».</li><li>• Réguler si nécessaire le forum d'échange.</li></ul>	

**Avant**

- Se présenter dans l'actualité et inviter les stagiaires à rejoindre la session sur la plateforme Formadist pour se présenter via « Partager et échanger » et consulter les ressources.
- Interroger les stagiaires sur leurs attentes et motivations via « Partager et échanger ».
- Consulter les ressources et les résultats des tests de connaissances.

**Pendant le présentiel**

- Rappeler les objectifs et les périodes d'ouverture de la e-communauté de stage.

**Après**

- Faire un mail de clôture de l'e-communauté et de remerciement aux stagiaires en mettant en copie le conseiller formation ou la conseillère formation du CNFPT.

**ÉVALUATION**

Questionnaire d'évaluation stagiaires (dématérialisé)

Bilan de l'intervenant dématérialisé

**SUPPORTS DE COURS**

**Supports** de cours **dématérialisés** transmis aux stagiaires par le biais de la plate-forme du CNFPT (en amont ou en aval du présentiel), mis en forme selon la charte [du CNFPT](#), à transmettre avant le stage, car ceux-ci doivent être validés par le CF, le CNFPT étant garant, **au plus tard 3 semaines avant.**

**Exercices ou documents à reprographier** utilisés pendant le cours (maxi 25 feuilles R°V°) à transmettre **au plus tard 4 semaines avant.**